



COMPTE-RENDU
et
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Du 23 DECEMBRE 2024

Nombre de conseillers en exercice : 10
Nombre de conseillers présents : 6
Vote par procuration : 4
Nombre de conseillers votants : 10

Le vingt-trois décembre deux mille vingt-quatre, à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la commune, légalement convoqué le 17 décembre 2024, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur André GEOURJON, Maire.

Etaient présents : GEOURJON André, SABOT Jacky, FERNANDEZ Jean-Bernard, JOLY Marc, ESCOFFIER Bertrand

Absents excusés : MILHAU Nicolas pouvoir à JB FERNANDEZ, Nicole FARIZON pouvoir à Jacky SABOT, GONNET Michel pouvoir à Roger GUILLAUMOND, Gilles FECHNER pouvoir à André GEOURJON

Absent :

Secrétaire élu pour la session : SABOT Jacky

Question n° 1 : approbation des comptes rendus du 11 et 17 décembre 2024

Le point est reporté au prochain conseil municipal

2024-054-02

**DEMANDE SUBVENTION DEPARTEMENT DE LA LOIRE
SOLIDARITE 2025 FERMETURE GITE DU PREAU AU GITE**

Rapporteur Monsieur le Maire

Monsieur le Maire propose de présenter au programme solidarité 2025 la fermeture du préau qui est accolé au gîte dans le hameau des Préaux. Ce préau sera utilisé pour l'accueil des locataires et occasionnellement pour une animation (séminaire ou exposition) élargie au public en nombre limité.

Les devis pour l'aménagement et la fermeture du préau sont les suivants :

Entreprise menuiserie Maurin : 19265.00€ ht

AP2M : peinture sol : 1956.50€ ht

RIVORY MACONNERIE : re jointement des murs : 5001.40€ ht

Divers (électricité, chauffage, mobilier) : 5000€ ht

Total : 31223€ ht

Le conseil municipal après avoir délibéré à l'unanimité

- **APPROUVE à l'unanimité la présentation du dossier aménagement et fermeture du préau pour un montant de 31223€ ht dans le cadre des enveloppes solidarité 2025 du département de la Loire**
- **AUTORISE Mr le Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier**

Questions diverses

L'aménagement du préau appartient à la tranche 2 de ce programme de travaux de l'ensemble du site. Il fera l'objet d'autres demandes de subventions, la Fondation du Patrimoine et autres partenaires institutionnels vont également être sollicités.

La séance est levée à 18h30.

Fait le 24 décembre 2024

Le Maire, André Geourjon



APPROBATION DU COMPTE RENDU ET DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 DECEMBRE 2024

CONSEILLERS PRESENTS	SIGNATURES
GOURJON André	
FERNANDEZ Jean-Bernard	
SABOT Jacky	
ESCOFFIER Bertrand	
FARIZON Nicole	
FECHNER Gilles	
GONNET Michel	
GUILLAUMOND Roger	
JOLY Marc	
MILHAU Nicolas	